



## Assemblée Générale Ordinaire 2024

Vendredi 22 mars 2024 -20h00

Salle polyvalente 39570 MONTAIGU

### Membres présents ou représentés

Arandyelovitch Bernard, Bachelet Sophie, Berthet Bondet Jean, Billet Marie Anne, Billet Philippe, Bos Eliane, Bouchery Mireille, Chabroud Jean-Pierre, Chabroud Marie-Jeanne, Chenal Patrick, Comtet Chantal, Daloz Gislaine, David Evelyne, Duc Pierre, Faivre Maryline, Faivre Pierre-Hugues, Fargeon Jacqueline, Gaché Patrick, Gentelle Marie-José, Glarmet-Le Gall Annie, Goux Léon, Goux Simone, Grandvaux Catherine, Guigue Daniel, Guigue Nelly, Kirchner Isabelle, Lagrange Françoise, Lama Pasang, Le Gall Jean-Yves, Long Jean-Luc, Long Michel, Mainier Françoise, Mermet Françoise, Muyard Maryse, Muyard Gérard, Oberson Jean-Louis, Oberson Odile, Para Marie-Claude, Pequignot Sylvie, Perrin Guy, Perrin Véronique, Picod Marcel, Picod Solange, Robelin Catherine, Sainmont Charles, Shenton Estelle, Stochetti Josette.

**Autres participants :** Bou Jeanne, Bouvet Claudine, Decosse Gilette, Iannelli Ambrogio, Lacroix Bernard, Lacroix Marie.

**Excusée :** Gonnier Laure.

**20h15 :** Le Président ouvre la séance

Il remercie particulièrement :

- Monsieur André Barbarin, maire de Montmorot pour l'aide apportée à l'association.
- Les membres, parrains, marraines, soutiens, donateurs, les institutions, les associations qui participent à améliorer l'éducation et la vie présente et à venir des enfants.
- Et plus généralement l'ensemble des bénévoles, qui par leur engagement, leur enthousiasme et leur énergie, nous accompagnent dans notre mission lors des manifestations.

## 1 - Rapport Moral

Présenté par le secrétaire

Nos week-end de soutien du printemps et de l'automne 2023 ont pu se tenir à Montmorot, réunissant à chaque fois nombre de sympathisants, source d'effervescence et d'échanges. Ainsi, l'année 2023 a été marquée par un retour à la normale avec des animations de soutien multiples.

2023 a commencé par l'annonce du voyage solidaire de l'automne à l'occasion des 25 ans d'HCMC.

Elle a connu une constance dans les animations de soutien qui, outre d'apporter des fonds, nous font connaître dans d'autres milieux.

- En avril 2023 un repas a été organisé par Dortan Tonic au profit de Kéta Kéti Avenir.
- En juin : des parrains marraines sympathisants.es ont réalisé une frise sur le thème de l'eau, destinée aux enfants du centre d'accueil au Népal.
- En septembre l'école de Montadroit a organisé une exposition d'artistes au Carcom. Le bénéfice de la tombola est revenu à notre association.

- Fin novembre la compagnie Intentions pour la terre, a présenté le spectacle " L'homme qui plantait des arbres ", entrée au chapeau au profit de Kéta Kéti Avenir.

Ceci, sans oublier les « petites mains » qui réalisent des articles en laine et font don de la vente à Kéta Kéti Avenir ainsi que le soutien régulier et multiple de l'association « Les enfants du Lotus ».

Notre objectif de collecte de fonds a été atteint pour le centre, d'autant que nous avons bénéficié du don d'une fondation suisse.

Nous avons ainsi pu envoyer, conformément à la convention qui nous lie avec HCMC, les fonds pour la gestion courante du centre.

Nous avons également financé le solde des travaux d'agrandissement (17k€).

Par contre, en 2023 nous n'avons pas pu venir en aide aux écoles et enfants des environs de Salleri.

L'envoi de fonds au Népal a été réalisé trimestriellement, conformément à l'avenant 2023 de la convention signé avec HCMC. Il nécessite un suivi attentif des justificatifs de dépense qui tardent parfois.

Grace à vous, parrains-marraines-soutiens, aux donateurs.trices, aux animations, à la vente d'articles népalais lors des marchés mais aussi par Pasang, aux soutiens externes, Kéta Kéti Avenir a respecté son objectif.

#### ◆ **Parrains-Marraines-Soutiens**

Le parrainage et le soutien sont des engagements sur la durée. Ils se caractérisent par un versement régulier de 30€ minimum par mois pour le parrainage, libre pour le soutien.

Compte tenu de l'augmentation des coûts, l'attribution d'un enfant est maintenant partagé entre plusieurs parrains-marraines, ceci pendant au minimum la présence de l'enfant.

Dans tous les cas, les fonds recueillis sont regroupés pour une utilisation commune.

Au 31 décembre 2023, nous avons 111 parrainages (dont 6 pour l'ensemble du centre) et 11 soutiens.

#### ◆ **Vie des enfants**

Au 31 décembre 2023, le centre accueillait 63 enfants (55 pour le site de Salleri et 8 pour celui de Kathmandu).

Ils sont accueillis au centre jusqu'à leur autonomie.

7 enfants parmi les 55 de Salleri, vivent chez leurs parents. Ils viennent 2 jours par semaine au centre qu'ils ont vocation à intégrer.

Les enfants participent à la vie quotidienne, repas, vaisselle, lessive, ménage, jardinage.

Ils ont de multiples moments partagés :

- Crêpes party et danses,
- Cueillette de plantes médicinales,
- Randonnée,
- Sortie restaurant et cinéma.

#### ◆ **Népal**

Bâtiment : l'extension est terminée, permettant une distinction entre la salle des repas et celle des devoirs ou jeux.

Pasang indique que beaucoup d'enfants sont passés au centre depuis 1998. 2 sont malheureusement décédés, pris dans une avalanche pour l'un et lors de l'ouverture de la voie de l'Everest pour l'autre.

Dans l'ensemble, les enfants qui sont passés au centre ont une bonne situation et ont fondé une famille.

A l'automne 2023 près de 60 parrains marraines et sympathisants.es se sont rendus au Népal en

voyage solidaire pour fêter les 25 ans d'Helpless Children Mother Center (HCMC), fondé par Dorje, l'oncle de Pasang.

La première journée a été consacrée à la cérémonie de pose de la première pierre pour le centre orthopédique prévu à Tingla, 20km au sud de Salleri.

Le deuxième jour s'est déroulée la cérémonie des 25 ans de HCMC en présence d'un Rimpoché, d'un ministre et d'une députée. L'après-midi, les enfants nous ont présenté un festival de danses et de chants.

Enfin, le troisième jour, nous avons effectué une promenade-rencontre avec les enfants. De grands moments de partage.

Mathis, jeune étudiant, nouvellement revenu en France est resté au centre d'octobre 2023 à mars 2024. Il a pu accompagner et aider les enfants au quotidien.

Lors des fêtes, qu'elles soient Hindou ou Bouddhiste, les enfants rejoignent leurs proches, s'ils en ont.

A Salleri, l'année scolaire se termine courant mars. Cette année, 7 enfants ont réussi leur brevet. Selon leur résultat et en accord avec l'école et leur famille, ils pourront faire des études supérieures soit à Salleri, soit à Kathmandu. Dans ce dernier cas, ils logeront chez des proches, à défaut, ils iront en internat et pourront occasionnellement venir sur le site de Kathmandu. Leurs études seront prises en charge par HCMC.

Cette modification de prise en charge répond à une demande du ministère social qui ne veut plus que les enfants restent en centre après 18 ans.

Une participante demande à partir de quel âge les enfants sont accueillis au centre.

Pasang précise qu'ils arrivent généralement vers les 5-6 ans, même si au début de HCMC ils arrivaient bien plus jeunes.

Pasang annonce un projet en cours d'élaboration pour 2025. Il s'agit d'organiser une course en duo, un enfant népalais- un adulte de France, sur 5 jours. Affaire à suivre.

## Rapport d'activité

### • LE FONCTIONNEMENT

Nous avons créé une commission animation qui prévoit et gère l'organisation des animations de KKA et accompagne toute personne qui souhaite nous soutenir en organisant une manifestation.

- 5 réunions du conseil d'administration,
- 8 réunions de la commission communication,
- 2 réunions de la commission parrainage,
- 1 réunion de la commission animation
- La commission de vente des articles népalais s'est réunie de façon informelle, autant que de besoin.

### • LES ANIMATIONS

- de KKA : Soirées népalaises loto, participation aux marchés de Conliège, aux marchés solidaires du Puits Salé de Lons et de Besançon, ventes ponctuelles,
- de soutien : Comme mentionné dans le rapport moral.

### • LES MOYENS DE COMMUNICATION

- Nouveau Flyer,
- Site : <http://www.ketaketiavenir.com> . Nous recherchons des personnes connaissant soit le graphisme, soit le logiciel FileMaker Pro, soit le serveur OVH.
- Facebook : KetaKétiAvenir et Chaine You-Tube : **You-Tube Kéta Kéti Avenir**,
- Newsletter : 8 envoyées à plus de 700 personnes avec un taux d'ouverture de plus de 50%
  - 4 spécifiques Parrain-Marraine-Soutien (PMS),
- Intégration des animations sur le site de l'office du tourisme de Lons.

**Le rapport moral 2023 soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## 2 - Rapport Financier 2023

Présenté par la trésorière

BILAN KETA KETI AVENIR 2023			
ACTIF		PASSIF	
PARTS CRÉDIT AGRICOLE	50,16	REPORT À NOUVEAU	80 264,73
STOCK DE MARCHANDISES	6 457,97		
PRODUITS À RECEVOIR	1 735,00		
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 820,00		
CHÈQUES À ENCAISSER	970,00		
CRÉDIT AGRICOLE	7 722,37		
LIVRET A CRÉDIT AGRICOLE	60 084,95		
LA BANQUE POSTALE	1 103,40		
CAISSE	55,09		
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>79 998,94</b>		
RÉSULTAT DÉFICITAIRE	265,79		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>80 264,73</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>80 264,73</b>

Les chèques à encaisser sont des dons réalisés fin 2023, encaissés en 2024.  
En 2023, le résultat est déficitaire de 265,79 €.

COMPTE RESULTAT KETA KETI AVENIR 2023			
DEPENSES		RECETTES	
Variations stock marchandises	-878,58	Dons avec reçus fiscaux	13 550,00
Fournitures administratives	315,12	Dons anonymes ou sans reçu	16 378,28
Achats produits artisanaux	3 276,00		
Location salle + nettoyage	967,07	Parrainages	46 026,20
Assurance	205,03	Soutiens	2 410,00
Foire marché exposition	249,00	Cotisations membres	1 110,00
Transports sur achats	1 556,00		
Réception	48,00		
Frais postaux	47,92	Ventes artisanat	18 151,50
Frais de tenue compte bancaire	118,60		
Frais envoi argent	282,39	Produits act annexes loto	13 539,60
Frais réception d'argent	39,00	Produits act annexes repas népalais	8 304,93
Cotisations - Adhésions	60,00		
Frais spéciaux Évènements LOTO	9 530,70		
Frais spéciaux Évènements REPAS Népalais	2 890,90	Produits financiers	1 653,85
Pertes de change sur exercice antérieur	544,00		
Dons avec abandons de créance	4 780,44	Abandons de créances	4 780,44
<b>Total dépenses hors dons Népal</b>	<b>24 031,59</b>		
Dons centre d'accueil HCMC	85 140,00		
Dons HCMC pour construction	16 999,00		
<b>Total dépenses dons Népal</b>	<b>102 139,00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>126 170,59</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>125 904,80</b>
		Résultat déficitaire	265,79
<b>TOTAL</b>	<b>126 170,59</b>	<b>TOTAL</b>	<b>126 170,59</b>

L'aide apportée à HCMC s'élève à 85 140€ pour le fonctionnement du centre et à 16 999€ pour le solde de l'agrandissement du bâtiment.

Une participante demande comment s'effectue l'envoi d'argent au Népal.

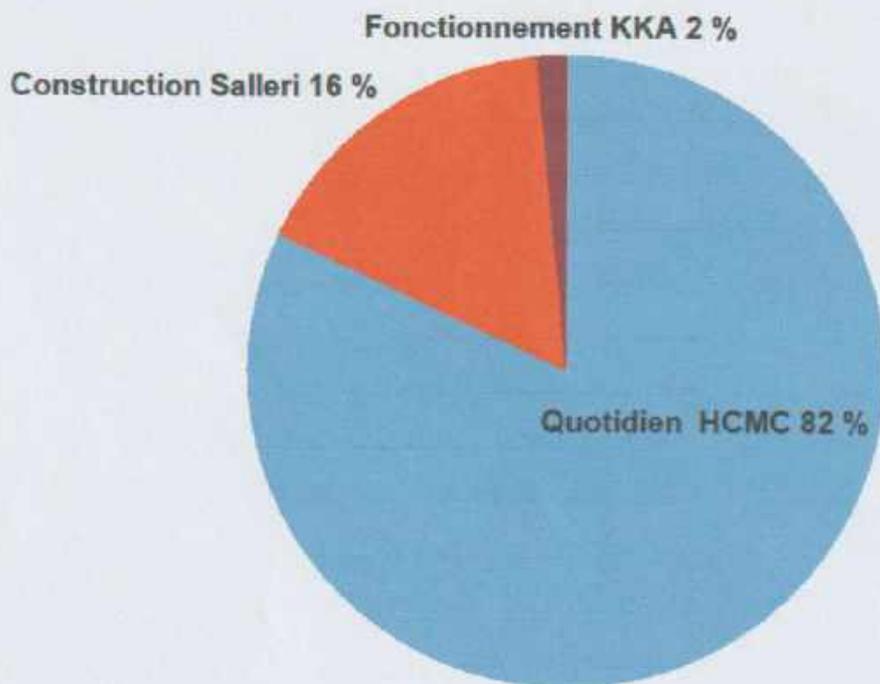
Il se fait chaque trimestre par virement du livret A sur le compte courant puis vers le compte de HCMC au Népal avec le justificatif ad hoc.

P.L.

## Analyse comptes KETA KETI AVENIR 2023

KKA Dépenses 2023		KKA Ressources 2023	
<b>Dons à HCMC</b>		Dons	29 928 €
Quotidien HCMC	85 140 €	Parrainages + soutiens + memb	49 546 €
Construction Salleri	16 999 €		
Aides alentours de Salleri	- €	Résultat/ventes artisanat	13 909 €
Engagements à réaliser	- €	Résultat/loto	3 525 €
<b>Total dons NEPAL</b>	<b>102 139 €</b>	Résultat/repas népalais	4 931 €
<b>Fonctionnement KKA</b>	<b>1 620 €</b>	Produits financiers	1 654 €
		<b>Sous total</b>	<b>103 493 €</b>
		<b>Déficit</b>	<b>266 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>103 759 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>103 759 €</b>

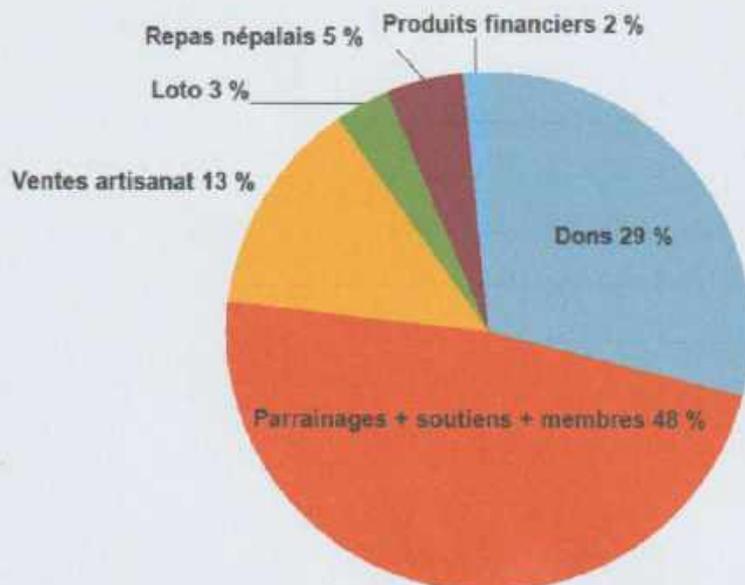
### KKA DEPENSES 2023



Les frais de fonctionnement de Kéta Kéti Avenir restent limités à 1,56% des dépenses. Les fonds sont très majoritairement destinés à la gestion du quotidien.

PL  
|  
r

## KKA RECETTES 2023



Le montant du parrainage soutien adhésion représente la moitié de nos recettes.

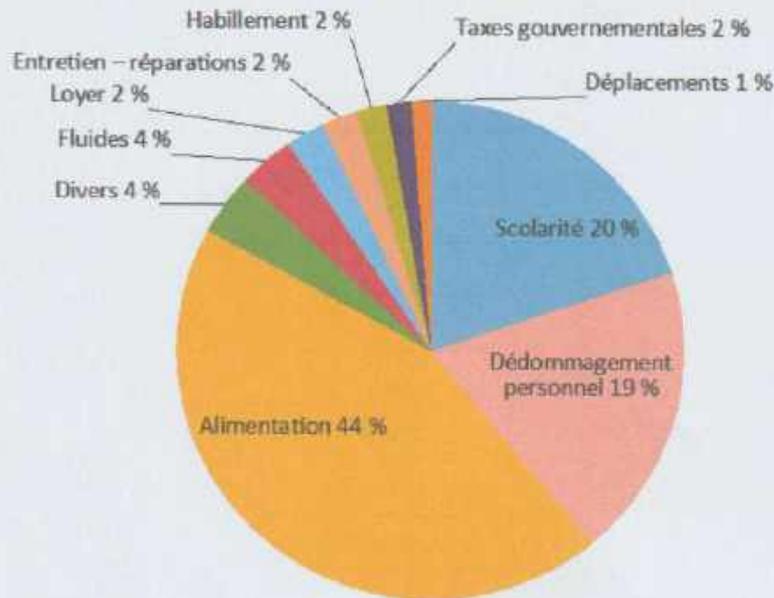
### Emplois - Ressources H.C.M.C. 2023 (Euros)

EMPLOIS H.C.M.C. NEPAL			RESSOURCES H.C.M.C. NEPAL	
	Total		Dons reçus de France	
<b>Scolarité</b>				
Inscription école	11 508,53		janv.-23	21 075,00
Fournitures scolaires	856,35		avr.-23	21 955,00
Uniformes scolaires	4 537,65		juil.-23	19 412,00
<i>Sous total scolarité</i>	<b>16 902,53</b>	<b>20 %</b>	août-23	2 543,00
<b>Dédommagement</b>			oct.-23	21 955,00
Professeurs	2 033,17		<b>Sous total</b>	<b>86 940,00</b>
Aides + cuisiniers	5 082,93		Trop versé	<b>1 800,00</b>
Gérants (Pemba + Chhoti)	7 433,79		<b>Quotidien 2023</b>	<b>85 140,00</b>
Aidant (Phudorje Tamang)	1 736,67			
<i>Sous total dédommagement</i>	<b>16 286,56</b>	<b>19 %</b>		
<b>Gestion</b>				
Habillement	1 594,38			
Alimentation	37 341,22	<b>72%</b>		
Loyer	2 117,89			
Entretien - réparation - maintenance	1 995,60			
Électricité, gaz, fioul	3 033,94			
Tél - internet -Boîte Postale	220,01			
Santé	1 277,14			
Transport et déplacement	1 073,73			
Taxes gouvernementales	1 338,53			
Équipement et réparation de matériel	213,33			
Exceptionnel / imprévus	1 662,99			
<i>Sous total gestion</i>	<b>51 868,76</b>	<b>61 %</b>		
<b>SOUS TOTAL CENTRE</b>	<b>85 058</b>			
<b>École hors centre</b>				
Vêtements hors centre				
<i>Sous total frais hors centre</i>	<b>0,00</b>	<b>0 %</b>		
<b>Total Emplois HCMC NEPAL</b>	<b>85 057,85</b>	<b>100 %</b>	<b>Total ressources HCMC</b>	<b>85 140,00</b>

Coût /enfant / mois 113 €

Différence ressources - emplois 82,15

## HCMC - 2023 Répartition des dépenses pour le centre



L'alimentation est le premier poste des dépenses (44%, soit plus que les frais de scolarité et les dédommagements du personnel réunis).

En 2023, le coût par enfant par mois s'élève à **113€** (85 058€/63/12).

## CONSTRUCTION

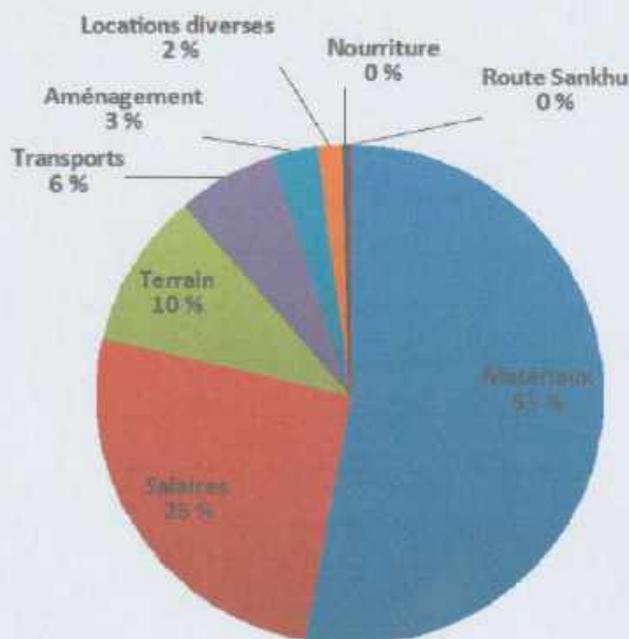
### Frais construction + terrain Centre HCMC à fin 2023

<b>Matériaux</b>	<b>189 812,58 €</b>	<b>52,95 %</b>
<b>Salaires</b>	<b>92 009,54 €</b>	<b>25,67 %</b>
<b>Terrain</b>	<b>36 000,00 €</b>	<b>10,04 %</b>
<b>Transports</b>	<b>22 718,15 €</b>	<b>6,34 %</b>
<b>Aménagement</b>	<b>10 483,15 €</b>	<b>2,92 %</b>
<b>Locations diverses</b>	<b>5 696,72 €</b>	<b>1,59 %</b>
<b>Nourriture</b>	<b>1 393,44 €</b>	<b>0,39 %</b>
<b>Route Sankhu</b>	<b>375,00 €</b>	<b>0,10 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>358 488,58 €</b>	<b>100,00 %</b>

Le coût de la construction s'élève à 358 488€ au 31 décembre 2023. L'agrandissement revient à 38 000€

P.L

## CONSTRUCTION CENTRE SALLERI à FIN 2023



Les matériaux représentent plus de la moitié des dépenses, les salaires à peine un quart.

Une participante demande ce que représente le montant de la route de Sankhu.

Il s'agit des frais engagés pour aménager la route d'un premier terrain acquis à proximité de Kathmandu. Le terrain de Salleri, mieux situé et plus grand a ensuite été échangé avec un promoteur qui voulait construire un lotissement.

**Le rapport financier 2023 soumis au vote est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## 3 - Projets 2024

### • En France

- Des animations déjà engagées, soirées de soutien, et d'autres à venir, concert, marchés,
- Venue de Pemba et Chhoti peut-être au mois de mai sous réserve de l'obtention du visa.
- Assurer une communication en continu (site, ni Fb, You-Tube,...).

### • Au Népal

- Accueillir de nouveaux enfants.
- Renforcer l'intégration de HCMC, acteur du tissu social.

Pasang signale que de nouveaux centres d'accueil sont en projet dans la région du Solukumbu ; l'important pour ce type de projet est de durer dans le temps.

**Les projets 2024 sont validés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## 4 - Montant de la cotisation 2024.

Le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation à 15 Euros

**La proposition soumise au vote est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## 5 - Budget prévisionnel 2024

Présenté par la trésorière

BUDGET PREVISIONNEL KETA KETI AVENIR 2024 (Euros)					
DEPENSES			RECETTES		
	Réel 2023	Budget 2024		Réel 2023	Budget 2024
Variation de stock marchandises	-879				
Petites fournitures	0	100	Dons avec reçus fiscaux	13 550	15 000
Fournitures administratives	315	160	Dons anonymes ou sans reçu fiscal	16 378	5 000
Achat produits artis. népalais	3 276	3 500	Don Fondation MAY-OUJ	0	
Location salle + nettoyage	967	1 300	<b>Total dons</b>	<b>29 928</b>	<b>20 000</b>
Assurance	205	210			
Foire-Marché Exposition	249	400	Parrainages	46 026	50 000
Transport sur achats	1 556	1 600	Soutiens	2 410	3 000
Réception	48	60	Cotisations membres	1 110	1 000
Frais postaux	48	100			
Frais tenue de compte	119	130	Vente artisanat	18 152	20 000
Frais envoi argent	282	300			
Frais réception argent	39	80	Subvention	0	0
Cotisation adhésion	60	70	Produits financiers	1 654	1 500
TVA - Droits de douane	0				
Frais divers de gestion courante	0		Produits divers de gestion courants	0	
Frais spéc. év. : LOTO	9 531	10 000			
Frais spéc. év. : repas népalais	2 891	3 000	Produits act annexes LOTO	13 540	13 000
Perte de change sur exercice antérieur	544		Produits act an. REPAS NEPALAIS	8 305	8 500
Don avec abandon de créances	4 780		Abandon de créances	4 780	0
<b>Total dépenses hors dons Népal</b>	<b>24 032</b>	<b>21 010</b>			
Dons HCMC quotidien	85 140	90 200			
Dons HCMC pour construction	16 999				
Dons pour l'aménagement		5 790			
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>126 171</b>	<b>117 000</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>125 905</b>	<b>117 000</b>
			Déficit	266	
<b>TOTAL</b>	<b>126 171</b>	<b>117 000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>126 171</b>	<b>117 000</b>

En 2024, nous n'aurons plus de dépense destinée à la construction, si ce n'est pour l'entretien et les petites réparations.

Le montant des dons anonymes varie fortement. Il est pour une grande partie issu de fondations dont la dotation est aléatoire.

P.L.

<b>BUDGET PREVISIONNEL H.C.M.C. 2024 (Euros)</b>			
<b>EMPLOIS H.C.M.C. NEPAL</b>			
	Réalisé 2023	Budget 2024	%
<b>Scolarité</b>			
Inscription école	11 509	11 071	
Fournitures scolaires	856	2 000	
Livres école		1 071	
Frais d'examen			
Uniformes scolaires	4 538	5 000	
<i>Sous total scolarité</i>	<b>16 903</b>	<b>19 142</b>	<b>21 %</b>
<b>Dédommagement</b>			
Professeurs	2 033	2 057	
Aides + cuisiniers	5 083	5 143	
Gérant : Pemba	4 289	4 339	
Gérante : Choti	3 145	3 182	
Aidant (Phudorje Tamang)	1 737	1 757	
<i>Sous total dédommagement</i>	<b>16 287</b>	<b>16 478</b>	<b>18 %</b>
<b>Gestion</b>			
Fournitures administratives			
Habillement	1 594		
Alimentation	37 341	35 714	65%
Loyer	2 118	2 143	
Entretien – réparation – maintenance	1 996	4 643	
Électricité, gaz, fioul	3 034	2 000	
Tél – internet -Boîte Postale	220	429	
Santé	1 277	1 786	
Transport et déplacement	1 074	1 786	
E.C.A. Activités extra scolaires		2 143	
Taxes gouvernementales	1 339	1 429	
Frais d'audit		357	
Equipement et réparation matériel	213		
Exceptionnel et divers	1 663	2 150	
<i>Sous total gestion</i>	<b>51 869</b>	<b>54 580</b>	<b>61 %</b>
<b>Total Emplois HCMC NEPAL</b>	<b>85 058</b>	<b>90 200</b>	<b>100 %</b>

<b>Envoi trimestriel (€)</b>		<b>22 550</b>
Coût pondéré /enfant/mois (€)	<b>113</b>	<b>119</b>
Nombre d'enfants	63	63

Le coût prévisionnel par enfant par mois est estimé à **119 €** en 2024.

Pasang précise que les enfants, portent souvent leur tenue scolaire. En grandissant, les enfants transmettent leurs habits aux plus petits.

**Le budget prévisionnel 2024 soumis au vote, est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## 6 - Élections du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est normalement renouvelé par moitié (7 membres) chaque année.

Six administrateurs.trices sont sortants.es : Jean-Pierre Chabroud, Pierre Duc, Jacqueline Fargeon, Nelly Guigue, Façoise Lagrange, Michel Long.

Conformément à l'article 8 des statuts, Marie Bourgeois qui ne s'est pas présentée à au moins 3

réunions consécutives du conseil d'administration est considérée comme démissionnaire.  
Il y a donc 7 postes à pourvoir.

Y a t-il des personnes candidates au conseil d'administration ?

Monsieur Guy Perrin est candidat ; il a fait partie du voyage de l'automne 2023.

Madame Sylvie Pequignot indique que la découverte de l'association a été une rencontre basée sur un soutien concret.

Monsieur Ambrogio Iannelli nouvellement retraité, souhaite s'investir dans une association ; il est curieux de découvrir.

Monsieur Jean Pierre Chabroud ne souhaite pas candidater.

Ainsi nous avons 8 candidats pour 7 postes à pourvoir.

Après échanges, Madame Péquignot à défaut d'être candidate au conseil d'administration, dit être intéressée pour intégrer la commission parrainage.

Au final, les candidats.es au conseil d'administration sont : Pierre Duc, Jacqueline Fargeon, Nelly Guigue, Ambrogio Iannelli, Façoise Lagrange, Guy Perrin, Michel Long.

**Les candidatures soumises au vote, sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Rappel : Monsieur Bernard Monié est Président d'honneur

Le CA se réunira après l'assemblée générale pour élire son bureau.

## 7 - Questions diverses

Les participants.es n'ont pas de questions particulières.

**22h00** : l'ordre du jour épuisé, le Président remercie les participants.es, clôt la séance et les invite à prendre le pot de l'amitié.

Le Président

Pasang Lama



Le secrétaire

Michel Long

